

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 26 (1888)  
**Heft:** 16

**Artikel:** Vieilles choses : premières colonisations vaudoises en Amérique : le père Dufour et le général Lafayette  
**Autor:** L.M.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-190362>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
 SUISSE : un an . . . 4 fr. 50  
           six mois . . . 2 fr. 50  
 ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**CAUSERIES DU CONTEUR**  
 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> séries.  
 Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux

### Vieilles choses.

*Premières concessions vaudoises en Amérique.  
 Le père pour et le général Lafayette.*

Dès les premières années de ce siècle, des Vaudois essayèrent de la colonisation en Amérique. En 1801, dix-sept personnes de Montreux et de Blonay, introduisirent la vigne sur les bords du Kentucky, aux Etats-Unis, dans un endroit qui reçut le nom de *First vine gard* (premières vignes). Les chefs de cette colonie étaient Jean-Jacques Dufour, de Montreux, et ses frères. En 1803, un autre établissement vaudois se transporta dans l'Indiana, sur les bords de l'Ohio, et prit le nom de *Switzerland* (le pays suisse). En 1804, deux familles des environs de Cossonay, une de Vevey et une de la Vallée du Lac de Joux, renforcèrent cette seconde colonie.

Le gouvernement des Etats-Unis favorisa ces établissements en accordant aux colons la faculté de ne payer le prix de leurs concessions de terrain qu'en 1814.

Le terrain acheté fut divisé en portions d'environ 200 acres, aboutissant toutes à l'Ohio par un front de 300 pas ; et chaque colon dut construire son habitation sur sa propriété, le long d'une route large de 100 pas, parallèle à la rivière et plantée de quatre lignes d'arbres. Un emplacement fut réservé au centre pour un temple, qui servit aussi d'école, pour un cimetière, et un jardin destiné au pasteur, qui était en même temps maître d'école.

Peu à peu nos colons apprirent l'anglais, mais conservèrent l'usage de la langue française. Il arriva même une époque orageuse, où ils convinrent, par mesure de sûreté, de n'employer entr'eux que le patois du Pays de Vaud.

Après bien des essais, les colons parvinrent à naturaliser les plans de vigne de Madère et du Cap. Des plants tirés de Bordeaux et du Pays de Vaud n'y réussirent pas.

Disons en passant que la vigne fut aussi introduite au cap de Bonne-Espérance, par le colonel Pury, de Neuchâtel, qui fonda ensuite la ville de Purisberg dans la Caroline du Sud, et qui fut le père du célèbre philanthrope David Pury, bienfaiteur de la ville de Neuchâtel.

Les Vaudois s'occupèrent aussi de la fabrication des fromages et de celle des chapeaux de paille. En souvenir de la terre natale, ils donnèrent à leur principal groupe de maisons le nom de *Nouvelle Vevey*, et celui de *Venoge* à la rivière qui traverse le

New-Switzerland. Le principal promoteur de cette émigration, Jean-Jacques Dufour, rentra plus tard dans sa patrie après avoir acquis une certaine aisance.

Nos colons eurent, en 1825, à Cincinnati, une curieuse entrevue avec le célèbre général Lafayette, dont nous rappelons la vie en quelques mots, pour l'intelligence de ce qui va suivre.

Lafayette, né en 1757 d'une famille noble d'Autvergne, et mort à Paris, en 1834, s'embarqua à l'âge de 20 ans sur une frégate armée à ses frais, pour aller combattre dans les rangs des Américains, insurgés contre la domination anglaise. Revenu en France au bout de deux ans, il en repartit bientôt après portant aux insurgés de nouveaux secours en vaisseaux, en hommes et en argent. Il se distingua à la défense de la Virginie, au siège d'York-Town, et contribua puissamment à fonder la république des Etats-Unis.

La renommée qu'il s'était acquise en Amérique, le rendit très populaire en France, où il occupa différentes charges publiques. Il fut successivement membre de l'Assemblée des notables, député à l'Assemblée nationale, commandant de la garde nationale, etc. Mêlé à tous les grands événements de son époque, il joua un rôle marquant dans les révolutions de 1789 et 1830, faisant partout preuve d'un patriotisme, d'un désintéressement et d'une noblesse d'âme admirables.

En 1824 et 1825, Lafayette fit, aux Etats-Unis, un voyage qui fut pour lui une ovation perpétuelle. C'est à la relation de ce voyage, rédigée par M. Levasseur, secrétaire du général, que nous empruntons le fragment suivant relatif à la colonie vaudoise.

C'est donc M. Levasseur qui parle :

« Le général se trouvait à Cincinnati, ville de l'Etat de l'Ohio, limitrophe de celui de l'Indiana, dont le chef-lieu est la *Nouvelle-Vevey*. Il y fut reçu, comme partout, de la manière la plus brillante. Après l'échange des discours, le peuple se dispersa et les fêtes furent suspendues jusqu'à l'heure du dîner public, afin d'accorder au général quelques instants de repos. A peine étions-nous de retour dans la maison où nous logions que je vis arriver trente à quarante hommes, qui entrèrent dans le salon de réception, et qui demandèrent à parler à Lafayette :

« Nous sommes citoyens de Vevey », me dit un vieillard qui était à leur tête, et pour lequel tous

les autres paraissaient avoir une grande déférence ; « on nous a fait espérer que l'ami de l'Amérique et de la liberté viendrait visiter notre petite ville et que nous aurions le plaisir de lui montrer nos vignes et de lui faire boire du vin de notre cru ; mais son passage à travers le Kentucky nous a privés de ce bonheur. Cependant, ne voulant pas renoncer à celui de voir l'homme dont le nom nous était cher, même avant d'arriver dans ce pays, nous sommes venus ici pour le saluer. » Je fis aussitôt avertir le général, qui envoya son fils, pour les prier d'attendre quelques instants, pendant lesquels ils nous apprirent qu'ils étaient tous Suisses, et, pour la plupart, du canton de Vaud ; que des persécutions d'autorités locales, le besoin d'améliorer leur position et l'amour de la liberté, les avaient déterminés à quitter leur patrie pour venir habiter le Nouveau-Monde ; qu'ils avaient fondé, dans l'Etat d'Indiana, sur les rives de l'Ohio, à environ cinquante milles de Cincinnati, une ville à laquelle ils avaient donné le nom de *Vevey* ; et que là, au nombre de cent trente familles, ils vivaient principalement du produit de leurs vignes, dont ils avaient introduit avec succès la culture dans cette partie des Etats-Unis.

Pendant que nous écoutions ces détails, le général arriva. Aussitôt les Suisses de *Vevey* s'étant rangés en demi-cercle pour le recevoir, le plus âgé d'entr'eux, que j'avais entendu nommer le *père Dufour*, s'avança vers lui et lui dit :

« Général, vous voyez devant vous des hommes qui, dégoûtés du despotisme et de la misère qui règnent sur la vieille Europe, ont quitté leur patrie pour venir chercher sur cette terre hospitalière le libre exercice de leurs droits et de leur industrie ; nos recherches n'ont point été vaines, nous sommes devenus citoyens américains et nous sommes heureux.

Autrefois, général, dans notre beau pays d'Helvétie, des hommes courageux plantèrent un arbre de liberté, à l'ombre duquel ils espéraient que leurs descendants goûteraient le bonheur ; mais bientôt après, cet arbre fut tellement surchargé de greffes aristocratiques, qu'il ne porta plus que de mauvais fruits. Alors nous nous sommes rappelés que vous aussi, vous aviez aidé à planter un arbre de liberté dans un autre hémisphère, et que sur cet arbre les greffes de l'aristocratie ne pouvaient pas prendre, et que ses vastes rameaux offraient un abri assuré contre le despotisme. Nous sommes venus chercher cet abri, général, et nous y avons trouvé le bonheur dont nous vous faisons hommage aujourd'hui. »

Après ces paroles du *père Dufour*, tous les habitants de la Nouvelle-Vevey se précipitèrent dans les bras du général et l'embrassèrent tendrement. Ils avaient apporté du vin de leur cru ; ils nous en offrirent, et nous le bûmes avec eux à la prospérité de leur nouvelle patrie, et à la régénération de l'ancienne.

En nous rendant au banquet, nous vîmes des canonniers rangés à leurs pièces en batterie ; leur uniforme élégant et sévère était celui des canonniers français ; on nous dit que c'était la compagnie de *Vevey*. Elle était en effet presque entièrement com-

posée de Suisses, dont la plupart avaient servi dans l'artillerie de l'armée française ; leurs manœuvres, dont nous fûmes témoins, furent exécutées avec une précision et une rapidité remarquables. »

L'aigreur qui perce dans les paroles du *père Dufour*, en parlant de son pays, se comprend si l'on songe qu'il partit déjà en 1796 pour chercher une contrée propre à son entreprise, et alors que le Pays de Vaud n'était pas encore émancipé. D'un autre côté, ceux qui le rejoignirent quelques années plus tard et qui venaient de quitter la Suisse en proie à la révolution et aux luttes des partis, avaient emporté de fâcheux souvenirs de nos institutions, et des événements politiques d'alors. L. M.

#### A propos de la théorie d'un bas.

Monsieur le rédacteur. Il n'y a que très peu de temps, il est vrai, que je vous ai envoyé une espèce d'oraison funèbre du *tricot* ; néanmoins je ne puis résister à la velléité de vous communiquer les réflexions suivantes publiées sous le titre ci-dessus, dans un journal familial, réflexions qui s'associent à mes regrets et intéresseront certainement plus d'une ménagère. N'est-il pas doux de s'entretenir ensemble d'un défunt regretté ?

« Faire un bas, quoi de plus simple ? et quoi de moins aisé que sa réussite complète ?... Mais, ne sommes-nous pas là, disent les tricoteuses mécaniques, ne sommes-nous pas là pour tirer d'embaras les novices et pour remplacer avantageusement les doigts les plus agiles ? Vous êtes là, hélas ! et bruyantes et pressées ; et, avec vous, adieu à la poésie du *tricot* !... adieu à ces heures si vite envolées, où les pages d'un livre se tournaient tout en laissant les mailles s'aligner prestement une à une ; adieu surtout à ce vieux dicton :

Mieux vaut maison où l'on tricote  
Que maison où l'on pianote.

Oh ! reparlez-moi de ces tours succédant silencieusement aux tours, avec la tranquille monotonie des jours sans histoire ! Redites-moi cette occupation qu'on appelait travail et qui n'était qu'un délassement, un prétexte, parfois le secret de faire bonne mine en société, d'y tenir sa place. — Que faisait telle ou telle ? demandait-on. — Elle tricotait. — Que disait-elle ? — Toujours elle tricotait... Une question était-elle adressée à brûle-pourpoint à cette tricoteuse infatigable, vite elle comptait les mailles d'un air affairé, et une réponse sensée, bien pesée, arrivait à la fin du calcul...

Du temps donc où le tricottage était en honneur — et où les pianos faisaient moins de bruit qu'aujourd'hui, — alors que cet humble travail était la personification de la quiétude et de la paix du foyer, alors aussi que le chat de la maison accompagnait de son ronron le léger cliquetis des aiguilles, une chose embarrassait parfois les commençantes : faire un bas sans modèle.

Pour les pauvres, passe encore, disait l'une d'elles, les bas vont toujours à leurs pieds, mais pour les ventes... et la pauvre fille voyait passer devant ses yeux toute une phalange de ces bas aux formes étranges, critiqués ici, rejetés là.